



# Procès-verbal du Conseil Municipal Commune LE MIROIR Séance du 17 septembre 2024

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 17 septembre 2024 à 20h00, sous la présidence de Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Cindy COLLAS, excusée.
- Aurélie DJENAIH, excusée, procuration à Philippe CAUZARD.
- Sylvette GAUTHIER, excusée.
- Stéphanie JACOB, présente.
- Virginie SIMONIN, excusée.
- Bernard GAUTHIER, excusé.
- Émilien MICHEL, présent.
- Cédric PHEULPIN, présent.
- Romain RODOT, présent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.

- **Désignation secrétaire de séance**  
*Point présenté par Philippe CAUZARD*  
Eric BOULLY est proposé comme secrétaire de séance et Laura MEUNIER, secrétaire de mairie comme secrétaire auxiliaire.  
***Après échanges, les membres du conseil approuvent la désignation de Eric BOULLY comme secrétaire de séance.***
- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 mai 2024**  
*Point présenté par Philippe CAUZARD*  
Présentation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 28 mai 2024.  
***Après échanges, les membres du conseil approuvent le procès-verbal du conseil municipal en date du 28 mai 2024.***
- **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 juillet 2024**  
*Point présenté par Philippe CAUZARD*  
Présentation du procès-verbal du conseil municipal du mardi 16 juillet 2024.  
***Après échanges, les membres du conseil approuvent le procès-verbal du conseil municipal en date du 16 juillet 2024.***
- **Affouage**  
*Point présenté par Philippe CAUZARD*  
M. Le Maire propose de maintenir le montant de la part d'affouage à 20€.  
***Après échanges les membres du conseil acceptent que le montant de la part d'affouage soit de 20€.***
- **Approbation état d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2025**  
*Point présenté par Philippe CAUZARD*  
M. Le Maire informe de l'état d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2025 les bois du Villard et des Gambards.

UG	Programme	Proposition	Type de coupe	Surf. à Dés. (ha)
Numéro de la parcelle		Année à laquelle la coupe est prévue		Année à laquelle la coupe est proposée
	Amélioration, préparation, régénération, irrégulier, sanitaire...			Surface désigner par l'ONF
20_c	2025	2ème éclaircie de chêne	0,84 ha	
117	2025	Eclaircie de chêne rouge	0,98 ha	

***Après échanges les membres du conseil acceptent l'état d'assiette des coupes de l'exercice 2025.***

- **Retrait de la délibération n°2024-36 du 28 mai 2024**

*Point présenté par Philippe CAUZARD*

M. Le Maire informe que le contrôle de la légalité demande le retrait de la délibération n°2024-36 du 28 mai 2026 qui a pour objet : le règlement intérieur du cimetière. Il informe que le décret n°2024-790 du 10 juillet 2024 portant mesure de simplification administrative dans le domaine funéraire est venu modifier, à compter du 12 juillet 2024, l'article R2213-33 du code général des collectivités territoriales en allongeant le délai d'inhumation ou le dépôt en caveau provisoire à 14 jours calendaires suivant celui du décès.

***Après échanges, les membres du conseil procèdent au retrait de la délibération n°2024-36 du 28 mai 2024.***

- **Approbation règlement municipal du cimetière communal de la commune**

*Point présenté par Philippe CAUZARD*

M. Le Maire fait lecture du règlement intérieur du cimetière.

***Après échanges, les membres du conseil approuvent le règlement du cimetière.***

- **Convention de mise à disposition du service système d'information**

*Point présenté par Philippe CAUZARD*

M. Le Maire informe qu'à la suite du dernier conseil communautaire du 3 juillet dernier, la délibération n° C2024-78 concernant la possibilité de mettre en place une convention de mise à disposition du service système d'information a été approuvée.

Si la commune est intéressée, il convient de retourner la convention signée et de se rapprocher des services de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' pour la planification de l'intervention.

***Après échanges, les membres du conseil décident de ne pas donner suite.***

- **Création d'un poste de rédacteur**

*Point présenté par Philippe CAUZARD*

M. Le Maire informe que pour donner suite à la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, quatre décrets d'application sont parus au journal officiel le 17 juillet 2024.

Il est possible pour la collectivité de nommer un agent secrétaire général de mairie et de la nommer rédacteur après obtention de la promotion interne dérogatoire exceptionnelle.

Il est demandé de se prononcer sur la création d'un poste de rédacteur à compter du 1er novembre 2024.

***Après échanges, les membres du conseil décident de créer un poste de rédacteur à compter du 1er décembre 2024.***

- **Création d'un poste d'adjoint technique**

*Point présenté par Philippe CAUZARD*

M. Le Maire informe que l'agent Emmanuel GOYOT a fait valoir son droit à la retraite à compter du 1er février 2025.

Il est demandé de se prononcer sur la création d'un poste d'adjoint technique à compter du 1er décembre 2024 pour palier au remplacement.

***Après échanges, les membres du conseil décident de créer un poste d'adjoint technique à compter du 1er décembre 2024.***

- **Modification du tableau des effectifs**

*Point présenté par Philippe CAUZARD*

M. Le Maire informe que le tableau des effectifs se modifie ainsi :

*Filière administrative* : Catégorie B / grade rédacteur : 1 poste vacant

Catégorie C / grade adjoint administratif principal de 2ème classe : 1 poste temps plein – 1 agent titulaire

Catégorie C / grade adjoint administratif : 1 poste temps non complet – 1 agent titulaire

*Filière technique* : Catégorie C / grade adjoint technique principal de 1ère classe : 1 poste temps plein – 1 agent titulaire

Catégorie C / grade adjoint technique : 2 postes temps plein – 2 postes vacants

Catégorie C / grade adjoint technique : 1 poste temps non complet – 1 agent titulaire

*Filière animation* : Catégorie C / grade adjoint d'animation : 1 poste temps non complet – 1 agent titulaire

***Après échanges, les membres du conseil approuvent le tableau des effectifs***

- **Devis**

*Point présenté par Philippe CAUZARD*

M. Le Maire présente les offres reçues concernant l'achat d'un véhicule type kangoo pour le service technique, en remplacement de l'actuel où il y a de grosses réparations de prévues.

Après étude des devis, les membres demandent d'approfondir les recherches afin que le véhicule corresponde aux besoins du service technique.

- **Décision modification n°3**

*Point présenté par Philippe CAUZARD*

M. Le Maire informe qu'il y a lieu d'établir une décision modificative pour l'achat d'un véhicule, en remplacement du véhicule kangoo.

Article 2182 + 15 500€ Article 2131 – 15 500€.

**Après délibération, les membres du conseil approuvent la décision modification n°3.**

- **Droit de préemption urbain**

*Point présenté par Philippe CAUZARD*

M. Le Maire informe de la demande d'un notaire concernant le droit de préemption urbain pour la parcelle ZV46 située route des Taillets.

La commune a répondu négativement, en effet elle n'est pas intéressée.

- **Demande de subvention**

- AFM TELETHON – subvention 2025

- Groupe de secours catastrophe Française – subvention 2025

Après échanges, les membres du conseil décident de ne pas octroyer de subvention.

- **Informations**

- Virement de crédit n°2 pour équilibre comptable :

\* 60631 - 300€

\* 60633 - 1 000€

\* 60632 + 800€

\* 6068 + 500€

- Mise en dépôt du journal hebdo 39, l'emplacement retenu est de prendre attache auprès des commerçants du village, s'ils sont intéressés.

- Contes givrés, le samedi 26 octobre à 18h00 à la salle polyvalente.

- **Comptes rendus**

- Conseil communautaire le mercredi 28 août à 18h30 à Montcony, Philippe

- Réunion CCAS le jeudi 5 septembre à 20h00

- Bureau communautaire le mercredi 11 septembre à 18h30 à Louhans, Philippe

**Dates à retenir :**

- Conférence territoriale de la Bresse Bourguignonne lundi 7 octobre à 19h à Pierre-de-Bresse

- Prochaines séances du conseil municipal les mardis 5 novembre et 17 décembre à 20h

- Conseil communautaire le mercredi 25 septembre 2024

- Réunion SYDESL, comité territorial des CAMPAGNES DE BRESSE, le vendredi 4 octobre à 10h30 à Saint germain du Bois

- Contes givrés, le samedi 26 octobre à 18h00 à la salle polyvalente

- **Questions diverses**

- Être attentif que l'emplacement du distributeur de pizza rester propre dans le cas contraire prendre des dispositions.

- Une glissière est à changer route des Taillets après le pont de l'autoroute à la suite de la chute d'un arbre.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire Philippe CAUZARD clôt la séance à 20h55.

Le Secrétaire,  
Eric BOULLY



Le Maire,  
Ph CAUZARD



